

LUC POZZO DI BORGO

EXPERT COMPTABLE DIPLOME

**COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT PRES LA COUR D'APPEL
D'AIX EN PROVENCE**

MER ET COLLINE

**CENTRE SOCIAL DE MONTREDON
16, BOULEVARD DE LA VERRERIE
13008 MARSEILLE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

72 RUE SAINT-JACQUES 13006 MARSEILLE
TEL 04.91.53.14.30 – FAX 04. 91.53.14.55
MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGREEE
LE REGLEMENT DES HONORAIRES PAR CHEQUE EST ACCEPTE

MER ET COLLINE

CENTRE SOCIAL DE MONTREDON
LES GOUDES
16 , BOULEVARD DE LA VERRERIE
13008 MARSEILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 24 Juin 2009, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'Association MER ET COLLINE tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – Justification des appréciations.

En application des dispositions de l'article L.823-9, 1° alinéa, du Code du commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1er août 2003, nous portons à votre connaissance les éléments suivants:

Nous nous sommes attachés à vérifier notamment que les sommes portées en fonds dédiés avaient trait à des opérations spécifiques reportées pour des considérations techniques et au bon emploi général des subventions conformément à leur objet.

La note « règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les hypothèses de base sur lesquelles les comptes annuels sont établis.

Nous avons vérifié le caractère approprié desdites règles et méthodes appliquées par l'association, ainsi que les informations fournies dans l'annexe, notamment les faits caractéristiques de l'exercice et les compléments au bilan et au compte de résultat.

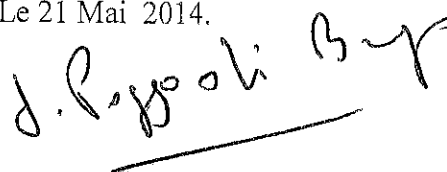
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit sur les comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de notre rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Marseille,
Le 21 Mai 2014.



LUC POZZO DI BORGIO.
COMMISSAIRE AUX COMPTES.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2013			31/12/2012
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	959	959		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	18 201	17 660	541	1 074
	Autres immobilisations corporelles	81 363	71 225	10 139	12 240
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	671		671	671	
Prêts	1 800		1 800	3 500	
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	102 994	89 843	13 151	17 485	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	241 080	64 371	176 709	172 734
	Autres créances	33 809		33 809	19 992
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	130 978		130 978	104 017	
Charges constatées d'avance	17 811		17 811	22 780	
TOTAL (II)	423 679	64 371	359 307	319 523	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF	526 672	154 214	372 458	337 008	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			1 800	3 500	
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle					
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2013	31/12/2012
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	16 000	
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	23 455	23 057
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	2 101	398
	Total des fonds propres	41 556	23 455
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports	58 308	58 308	
- Legs et donations			
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Droits des propriétaires			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	68 218	11 232	
Provisions réglementées			
Total des autres fonds associatifs	126 526	69 540	
Total des fonds associatifs	168 082	92 995	
Provisions			
Provisions pour risques	21 474	21 474	
Provisions pour charges	62 350	58 883	
Total des provisions	83 824	80 357	
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement		11 250	
Sur dons manuels affectés			
Sur legs et donations affectés			
Total des fonds dédiés		11 250	
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 136	30 011	
Dettes fiscales et sociales	76 440	80 311	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	16 521	21 316	
Produits constatés d'avance	17 455	20 768	
Total des dettes	120 552	152 406	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	372 458	337 008	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	2 100,69	398,20	
(1) Dont à moins d'un an	120 552	152 406	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

		Etat exprimé en euros	
		31/12/2013	31/12/2012
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	47 167	45 670
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	443 200	475 897
	Dons		
	Cotisations	1 960	2 092
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	52	47
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	121 917	126 766
	Autres produits	3 948	5 960
Total des produits d'exploitation	618 246	656 431	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	126 825	136 726
	Impôts, taxes et versements assimilés	26 637	26 491
	Rémunération du personnel	351 131	374 149
	Charges sociales	98 924	103 640
	Subventions accordées par l'association		
	Dotations aux amortissements et dépréciations	5 034	7 480
	Dotations aux provisions	19 489	21 825
	Autres charges		36
	Total des charges d'exploitation	628 039	670 347
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		(9 794)	(13 916)
Charges financières	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	17	21
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		52
2 - RESULTAT FINANCIER		17	(31)
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		(9 776)	(13 947)
Charges financières	Produits exceptionnels	627	500
	Charges exceptionnelles		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		627	500
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	11 250	25 095
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		11 250
TOTAL DES PRODUITS		630 140	682 048
TOTAL DES CHARGES		628 039	681 650
EXCEDENT ou DEFICIT		- 2 101	398
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat	25 487	23 511
	Prestations en nature	25 487	23 511
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature	25 487	23 511
	Mise à disposition gratuite de biens et services	25 487	23 511
	Personnel bénévole		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière, en l'occurrence le plan comptable général 1999 ainsi que le règlement numéro 99.01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, et dans le respect du principe l'image fidèle, de la comparabilité et de la permanence des méthode, de la continuité de l'activité (PCG.art.120-1).

Le bilan de l'exercice présente un total de 372 458 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 630 140 euros et un total charges de 628 039 euros, dégageant ainsi un résultat de 2 101 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2013 et finit le 31/12/2013.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base (PCG.art.120-2 et art.120-3) :

- régularité,
- sincérité,
- importance relative,
- prudence.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Options retenues dans le traitements des actifs dans le cadre du règlement CRC 2004-06

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes sont comptabilisés en charges.

Les intérêts des capitaux empruntés pour financer un actif ne sont pas activés.

Les frais de développement sont comptabilisés en charges.

Les principales méthodes utilisées sont :

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens et de la durée d'usage des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires et financiers. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La décomposition des immobilisations antérieures au 1^{er} Janvier 2005 n'a pas trouvé à s'appliquer.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

* concessions et droits similaires	1 à 3 ans
* installations, agencements, aménagements sur constructions	10 ans
* matériel et outillage	3 à 5 ans
* installations, agencements, aménagements divers	10 ans
* matériel de transport	3 à 5 ans
* matériel de bureau et matériel informatique	3 à 5 ans
* mobilier	10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute,

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Subventions d'investissement

En raison des contraintes de fonctionnement inhérentes aux activités des centres sociaux, l'ensemble des immobilisations ne sont pas renouvelables par l'association. De ce fait, les subventions d'investissement sont inscrites dans les comptes de classe 13 "subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables" et sont reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés.

L'association a décidé d'appliquer les recommandations préconisées par la Compagnie nationale des commissaires aux comptes et le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables mentionnées dans le guide "Associations". Les quotes-parts des subventions d'investissements virées au résultat de l'exercice sont comptabilisées sur le compte 7571 "quotes-parts des subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables par l'association". Cette imputation permet de faire figurer en résultat d'exploitation les dotations d'amortissement et les quotes-parts de subventions d'investissements. Seules les quotes-parts de subventions d'investissement afférentes à des biens sortis en cours d'exercice figureront en résultat exceptionnel.

Engagements indemnités de départ à la retraite

Les indemnités de départ à la retraite sont évaluées à partir des effectifs réels de l'association à la fin de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté acquise à cette date. Elles sont comptabilisées pour leurs montants bruts chargés et portés sur le compte "Provisions pour pensions et obligations similaires" au passif du bilan. Leur calcul tient compte des accords conventionnels et du Code du travail.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2013
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	959					959
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	959					959
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	18 201					18 201
	Instal., agencement, aménagement divers	35 031					35 031
	Matériel de transport	11 340					11 340
	Matériel de bureau, mobilier	34 391		2 400		1 798	34 993
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	98 962		2 400		1 798	99 564	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	671					671
	Prêts et autres immobilisations financières	3 500		3 000		4 700	1 800
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 171		3 000		4 700	2 471
TOTAL	104 092		5 400		6 498	102 994	

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2013
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	959			959
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	959			959
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	17 127	533		17 660
Autres Instal., agencement, aménagement divers	33 241	697		33 937
Matériel de transport	10 552	788		11 340
Matériel de bureau, mobilier	24 728	3 017	1 798	25 947
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	85 648	5 034	1 798	88 884
TOTAL	86 607	5 034	1 798	89 843

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2013
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales implant. étranger avant 1.1.92				
	Provisions fiscales implant. étranger après 1.1.92				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	58 883	3 467		62 350
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chgs sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	21 474			21 474	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		80 357	3 467		83 824
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	{ incorporelles				
	{ corporelles				
	{ des titres mis en équivalence				
	{ titres de participation				
{ autres immo. financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients	48 350	16 021		64 371	
Autres					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		48 350	16 021		64 371
TOTAL GENERAL		128 707	19 489		148 195
Dont dotations et reprises			19 489		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2013	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	1 800	1 800	
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	241 080	241 080	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers	33 809	33 809		
Charges constatées d'avances	17 811	17 811		
TOTAL DES CREANCES		294 501	294 501	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice		3 000		
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice		4 700		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2013	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	10 136	10 136		
	Personnel et comptes rattachés	20 861	20 861		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	50 559	50 559		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 019	5 019		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	16 521	16 521		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	17 455	17 455			
TOTAL DES DETTES		120 552	120 552		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2013

Total des Produits à recevoir		30 266
Autres créances <i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	30 266	30 266

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2013

Total des Charges à payer		32 712
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS FACT.NON PARVENUE</i>	4 745	4 745
Dettes fiscales et sociales		27 967
<i>DETTES PROVISIONNES CONGES PAY</i>	15 155	
<i>PRECARITE A PAYER</i>	4 715	
<i>CHARGES SOCIALES A PAYER S/C.P</i>	5 058	
<i>CHARGES SOCIALES S/PRECARITE A</i>	793	
<i>ETAT CHARGES A PAYER S/C.P.</i>	1 890	
<i>CHARGES FISCALES S/PRECARITE</i>	356	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2013
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			17 811
ABONNEMENT DOCUMENTATION	01/01/2014 31/12/2014	510	
MAD ECOLE GYMNASSE	01/01/2014 31/08/2014	15 055	
CONTRAT MAINTENANCE LOCAUX	01/01/2014 17/06/2014	743	
ASSURANCE	01/01/2014 05/12/2014	1 115	
CONCOURS COTISATIONS DIVERS	01/01/2014 31/12/2014	105	
MAINTENANCE INFORMATIQUE	01/01/2014 24/10/2014	284	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			17 811

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2013
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			17 455
CAF REAAP	01/01/2014 30/06/2014	2 400	
MAD ECOLE GYMNASSE	01/01/2014 31/08/2014	15 055	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			17 455

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros		31/12/2013
Total des produits exceptionnels		627
Produits exceptionnels sur opérations de gestion <i>AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>	627	627
Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		627

ANNEXE - Elément 12

Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en euros

31/12/2013

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

INFORMATION FOURNIE EN APPLICATION DE L'ARTICLE 20 DE LA LOI N° 2006-586 DU 23 MAI 2006 RELATIVE AU VOLONTARIAT ASSOCIATIF ET A L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF, SUR LE MONTANT DES REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE VERSES AUX TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS, BENEVOLES OU SALARIES.

LES MEMBRES DU BUREAU, PRESIDENT, TRESORIER, SECRETAIRE GENERAL NE SONT PAS REMUNERES. L'ASSOCIATION NE DISPOSANT QUE D'UN SEUL CADRE, L'INFORMATION EST VOLONTAIREMENT OCCULTEE EN RAISON DE SA LECTURE DIRECTE.

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

Etat exprimé en euros		31/12/2013	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		1	
	Professions intermédiaires			
	Employés		8	
	Ouvriers			
	TOTAL		9	

ENGAGEMENT D.I.F. AU 31/12/2013

DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DU DISPOSITIF 01/01/2004

PERSONNEL A TEMPS COMPLET

840 HEURES

PERSONNEL A TEMPS PARTIEL

111 HEURES

ANNEXE - Elément supplémentaire

Transferts de charges

Etat exprimé en euros

31/12/2013

TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION	
TRANSFERTS DE CHARGES DE PERSONNEL ASP ANPE ETATS	101 166
TRANSFERTS DE CHARGES DE FORMATION	20 751
TOTAL	121 917

--

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré		16 000		16 000
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	23 057	398		23 455
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	398	2 101	398	2 101
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports	58 308			58 308
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	11 232	60 935	3 948	68 218
Provisions réglementées				
TOTAL	92 995	79 434	4 347	168 082

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés				
REGION 2012-12710 MEDIATION SOCIALE	11 250	11 250		
TOTAL	11 250	11 250		

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels				
NEANT				
Total				
Legs et donations				
NEANT				
Total				
TOTAL				